

REPUBLIQUE FRANCAISE

21380186300043

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
REMONTES MECANQUES

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS

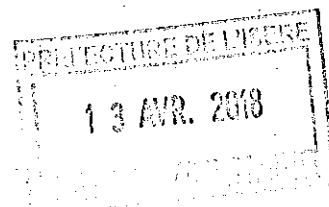
SERVICE PUBLIC LOCAL
REMONTES MECANQUES

M43

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : RM - GRESSE EN VERCORS

ANNEE 2018



I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1.

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	948 622,00	941 934,16

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 6 687,84

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	948 622,00	948 622,00
---	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	175 275,86	185 342,00

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 10 066,14	(si solde positif)

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	185 342,00	185 342,00
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 133 964,00	1 133 964,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	308 001,17	0,00	357 000,00		357 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	452 000,00	0,00	450 000,00		450 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		760 001,17	0,00	807 000,00		807 000,00
66	Charges financières	14 204,65	0,00	13 586,61		13 586,61
67	Charges exceptionnelles		0,00	9,30		9,30
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		774 205,82	0,00	820 595,91		820 595,91
023	Virement à la section d'investissement (6)			30 021,00		30 021,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	92 884,18		98 005,09		98 005,09
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		92 884,18		128 026,09		128 026,09
TOTAL		867 090,00	0,00	948 622,00		948 622,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

948 622,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	2 923,00	0,00	2 000,00		2 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	673 000,00	0,00	762 000,00		762 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)		0,00	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	0,00	108 000,00		108 000,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	0,00	23 000,00		23 000,00
Total des recettes de gestion des services		813 923,00	0,00	895 000,00		895 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	11 474,18	0,00	2 600,51		2 600,51
Total des recettes réelles d'exploitation		825 397,18	0,00	897 600,51		897 600,51
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	38 760,37		44 333,65		44 333,65
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		38 760,37		44 333,65		44 333,65
TOTAL		864 157,55	0,00	941 934,16		941 934,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

6 687,84

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

948 622,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

83 692,44

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	10 000,00		10 000,00
21	Immobilisations corporelles	64 010,68	0,00	101 999,21		101 999,21
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		64 010,68	0,00	111 999,21		111 999,21
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 455,64	0,00	18 943,00		18 943,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		18 455,64	0,00	18 943,00		18 943,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		82 466,32	0,00	130 942,21		130 942,21
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	38 760,37		44 333,65		44 333,65
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		38 760,37		44 333,65		44 333,65
TOTAL		121 226,69	0,00	175 275,86		175 275,86

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 10 066,14

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 185 342,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	60 580,82	0,00	47 249,77		47 249,77
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		60 580,82	0,00	47 249,77		47 249,77
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	10 066,14		10 066,14
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	10 066,14		10 066,14
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		60 580,82	0,00	57 315,91		57 315,91
021	Virement de la section d'exploitation (4)			30 021,00		30 021,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	92 884,18		98 005,09		98 005,09
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		92 884,18		128 026,09		128 026,09
TOTAL		153 465,00	0,00	185 342,00		185 342,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 185 342,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	83 692,44
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	357 000,00		357 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	450 000,00		450 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	13 586,61	0,00	13 586,61
67	Charges exceptionnelles	9,30	0,00	9,30
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	98 005,09	98 005,09
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		30 021,00	30 021,00
Dépenses d'exploitation - Total		820 595,91	128 026,09	948 622,00

+

D 002 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	948 622,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 333,65	44 333,65
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	18 943,00	0,00	18 943,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	101 999,21	0,00	101 999,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		130 942,21	44 333,65	175 275,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	10 066,14
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 342,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	762 000,00		762 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	108 000,00		108 000,00
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00	0,00	23 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 600,51	44 333,65	46 934,16
	Recettes d'exploitation - Total	897 600,51	44 333,65	941 934,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 687,84
------------------------------------	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	948 622,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	47 249,77	0,00	47 249,77
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		98 005,09	98 005,09
021	Virement de la section d'exploitation		30 021,00	30 021,00
	Recettes d'investissement - Total	47 249,77	128 026,09	175 275,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	10 066,14
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 342,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	308 001,17	357 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	55 001,17	50 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000,00	3 000,00	
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 000,00	
6066	Carburants	20 000,00	22 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	8 000,00	
611	Sous-traitance générale	3 000,00	3 000,00	
613	Locations, droits de passage et servitudes diverses	50 000,00	90 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	59 000,00	36 000,00	
6155	Entretien et réparations biens mobiliers		45 000,00	
6156	Maintenance	14 000,00	14 000,00	
616	Primes d'assurances	14 000,00	14 000,00	
618	Divers	20 000,00	20 000,00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10 000,00	8 000,00	
623	Publicité, publications, relations publiques	13 000,00	10 000,00	
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	7 000,00	5 000,00	
625	Déplacements, missions et réceptions	3 000,00	2 000,00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	7 000,00	5 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	
628	Divers	3 000,00	3 000,00	
635	Autres impôts, taxes, ... (administration des impôts)	12 000,00	14 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	452 000,00	450 000,00	
6410	Rémunérations du personnel	261 000,00	245 000,00	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	158 000,00	157 000,00	
647	Autres charges sociales	25 000,00	29 000,00	
648	Autres charges de personnel	8 000,00	19 000,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		760 001,17	807 000,00	
66	Charges financières (b)(8)	14 204,65	13 586,61	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 204,65	13 586,61	
67	Charges exceptionnelles (c)		9,30	
678	Autres charges exceptionnelles		9,30	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		774 205,82	820 595,91	
023	Virement à la section d'investissement		30 021,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	92 884,18	98 005,09	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	92 884,18	98 005,09	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		92 884,18	128 026,09	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		92 884,18	128 026,09	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		867 090,00	948 622,00	

REMONTEES MECANQUES - 38 - RM - GRESSE EN VERCORS	BP	2018
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2017 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	948 622,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	2 923,00	2 000,00	
64198	Autres remboursements	2 900,00	0,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	23,00	2 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, man	673 000,00	762 000,00	
706	Prestations de services	630 000,00	700 000,00	
708	Produits des activités annexes	43 000,00	62 000,00	
73	Produits issus de la fiscalité		0,00	
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	108 000,00	
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	108 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	23 000,00	
7588	Autres	18 000,00	23 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		813 923,00	895 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	11 474,18	2 600,51	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		1 600,00	
778	Autres produits exceptionnels	11 474,18	1 000,51	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		825 397,18	897 600,51	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	38 760,37	44 333,65	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	38 760,37	44 333,65	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		38 760,37	44 333,65	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		864 157,55	941 934,16	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 687,84
---	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	948 622,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		10 000,00	
203	Frais de recherche et de développement		10 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	64 010,68	101 999,21	
213	Constructions	64 010,68	101 999,21	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		64 010,68	111 999,21	
16	Emprunts et dettes assimilées	18 455,64	18 943,00	
1641	Emprunts en euros	18 455,64	18 943,00	
Total des dépenses financières		18 455,64	18 943,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		82 466,32	130 942,21	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	38 760,37	44 333,65	
	Reprises sur autofinancement antérieur	38 760,37	44 333,65	
1391	Subventions d'équipement	38 760,37	44 333,65	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		38 760,37	44 333,65	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		121 226,69	175 275,86	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	10 066,14
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 342,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 580,82	47 249,77	
131	Subventions d'équipement	60 580,82	47 249,77	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		60 580,82	47 249,77	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10 066,14	
1068	Autres réserves		10 066,14	
Total des recettes financières			10 066,14	
TOTAL RECETTES REELLES		60 580,82	57 315,91	
021	Virement de la section d'exploitation		30 021,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	92 884,18	98 005,09	
2808	Autres immobilisations incorporelles	363,33	363,33	
2813	Constructions	69 122,43	74 672,43	
28156	Matériel de transport d'exploitation	6 874,66	6 874,68	
28158	Autres installations	140,00	140,00	
2818	Autres immobilisations corporelles	16 383,76	15 954,65	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		92 884,18	128 026,09	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		92 884,18	128 026,09	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		153 465,00	185 342,00	

+

RÉSTES A REALISER 2017 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	185 342,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REMONTEES MECANQUES - 38 - RM - GRESSE EN VERCORS	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					450 000,00								O/N	
1641 Emprunts en euros (total)					450 000,00									
00000808254	CREDIT AGRICOLE	27/06/2013		12/01/2014	300 000,00	F		4,4	4,4748		S	X	N	A-1
5117154	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/11/2015		01/06/2016	150 000,00	F		1,75	1,75168		S	C	N	A-1
Total général					450 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	
	IV
	A1.2

Emprunts et Dettes au 01/01/2018												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		393 898,35					18 943,00	13 586,61	0,00	5 296,46
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		393 898,35					18 943,00	13 586,61	0,00	5 296,46
00000808254	N	0,00		258 898,35	15,50	F		4,44748	11 443,00	11 267,02	0,00	5 111,33
5117154	N	0,00		135 000,00	17,92	F		1,75168	7 500,00	2 319,59	0,00	185,13
Total général		0,00		393 898,35					18 943,00	13 586,61	0,00	5 296,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		IV
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	393 898,35					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	logiciels	2	21/10/2011
Linéaire	camions ou véhicules	8	24/10/2011
Linéaire	coffre fort	30	24/10/2011
Linéaire	équip et installations canons neige	10	24/10/2011
Linéaire	équipements garage ateliers	10	24/10/2011
Linéaire	matériel classique	8	24/10/2011
Linéaire	matériel informatique	3	24/10/2011
Linéaire	meublier	10	24/10/2011
Linéaire	travaux sur remontées mécaniques	10	24/10/2011
Linéaire	véhicules	8	24/10/2011

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		63 276,65	63 276,65
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		18 943,00	18 943,00
1641	Emprunts en euros	18 943,00	18 943,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		44 333,65	44 333,65
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	44 333,65	44 333,65
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	63 276,65	0,00	D001 10 066,14	73 342,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	128 026,09	III 128 026,09
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	128 026,09	128 026,09
2808	Autres immobilisations incorporelles	363,33	363,33
2813	Constructions	74 672,43	74 672,43
28156	Matériel de transport d'exploitation	6 874,68	6 874,68
28158	Autres installations	140,00	140,00
2818	Autres immobilisations corporelles	15 954,65	15 954,65
021	Virement de la section d'exploitation	30 021,00	30 021,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	128 026,09	0,00	0,00	10 066,14	138 092,23

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	73 342,79
Ressources propres disponibles	IV	138 092,23
Solde	V = IV - II (6)	+ 64 749,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	0	0	0	5	5
Directeur et équipe permanente	N	0	0	0	0	5	5
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0	0	0	5	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

REMONTES MECANQUES - 38 - RM - GRESSE EN VERCORS			BP	2018
IV - ANNEXES				
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018			IV	
			C1.1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				190 000,00		
Directeur et équipe permanente	N	TECH		190 000,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				212 000,00		
caissiers	N	ADM		38 000,00		CDD
pisteurs secouristes	N	MT		46 000,00		CDD
conducteurs TK et TS	N	TECH		50 000,00		CDD
dameurs	N	TECH		51 000,00		CDD
mechanicien	N	TECH		13 000,00		CDD
renforts	N	TECH		14 000,00		CDD
TOTAL GENERAL				402 000,00		

IV - ANNEXES

AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS - ÉTAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IVC1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNÉRATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNÉRATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée).
3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-59 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1143 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le MAIRE, Mr Alain ROUGALE,
A Gresse-en-Vercors, le 03/04/2018
Le MAIRE, Mr Alain ROUGALE,

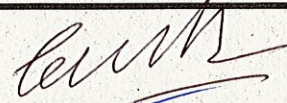
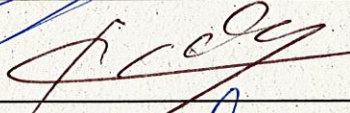
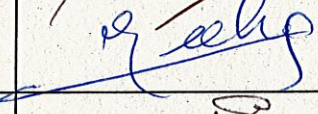
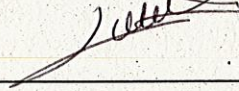
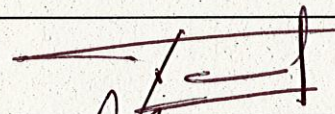
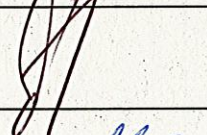
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 7
VOTES : Pour : 7
Contre : 1
Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Gresse-en-Vercors, le 03/04/2018

Date de convocation : 30/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le MAIRE, Mr Alain ROUGALE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2018 et de la publication le 04/04/2018.

A Gresse-en-Vercors, le 04/04/2018



SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV -- ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.14 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.16 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.17 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.18 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.19 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.20 C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.22 D - Arrêté et signatures

